



Situations critiques : La violence en milieu de travail

Action requise :	Date effectuée :	Effectuée par :
1. Rédigez une politique qui aborde la violence en milieu de travail:		
a.) Définissez les actes de violence, y compris les menaces de violence envers le personnel et les biens de l'entreprise.		
b.) Déclarez que l'entreprise ne tolérera pas les comportements violents ou agressifs.		
c.) Décrivez les mesures disciplinaires qui seront prises à l'égard des contrevenants.		
d.) Indiquez à tous les employés qu'ils doivent signaler les actes violents ou les possibilités d'actes violents à leur superviseur.		
e.) Demandez aux employés de ne pas intervenir, mais plutôt d'appeler leur superviseur ou de composer le 911.		
f.) Indiquez aux employés ce qu'ils doivent faire lors de situations extrêmes.		
g.) Indiquez comment les victimes seront protégées à l'avenir.		
h.) Établissez un programme d'éducation pour prévenir la violence en milieu de travail.		
i.) S'il y a lieu, demandez à votre conseiller juridique de passer la politique en revue.		
j.) Prévoyez des révisions régulières de la politique pour assurer qu'elle demeure pertinente.		
2. Annoncez la politique à tous les employés, y compris les cadres supérieurs.		
a.) Assurez-vous que tous les nouveaux employés reçoivent une copie de la politique et des modifications à celle-ci.		
b.) Veuillez demander à tous les employés une confirmation		

écrite ou envoyée par courriel qu'ils ont reçu et lu la politique et les modifications à celle-ci.		
c.) Affichez la politique et les modifications de façon bien visible dans un endroit fréquenté régulièrement par les employés.		
d.) Demandez au dirigeant approprié de distribuer une copie de la politique à tous les gestionnaires et superviseurs avec des instructions sur leur rôle dans son l'application.		
e.) Annoncez la politique et fournissez un résumé aux employés.		
f.) Demandez aux gestionnaires de prévoir une discussion annuelle sur la police avec leur personnel.		